

## Annexe 85

### Protocole de soins pour patients diabétiques de type 2

Ce protocole de soins ne se substitue pas aux recommandations de bonne pratique qui guident effectivement le suivi du patient diabétique et se limite à recenser les données fondamentales à enregistrer dans le dossier médical global (DMG) des patients diabétiques de type 2 qui bénéficient de la prestation « Trajet de démarrage pour un patient diabétique de type 2 selon le protocole de soins établi par le Comité de l'assurance » (400374).

Les bénéficiaires de la prestation (400374) « Trajet de démarrage pour un patient diabétique de type 2 selon le protocole de soins établi par le Comité de l'assurance » ne participent pas à un trajet de soins ou à une convention pour patients diabétiques (<sup>1</sup>).

Concrètement, les données de base suivantes doivent être enregistrées dans le DMG :

<b>A. DIAGNOSTIC</b> (codé et enregistré dans la rubrique des maladies actives)	
<b>B. SUIVI</b>	Temps maximum écoulé depuis le dernier enregistrement
<b>a) Mode de vie</b>	
Comportement tabagisme	
Alimentation	
Activité physique	
<b>b) Clinique</b>	
BMI	
TA	6 mois
Evaluation du risque de plaie aux pieds	15 mois
<b>c) Analyses</b>	
HbA1c	6 mois
Bilan lipidique	15 mois
Fonction rénale	15 mois
Urine albumin-creatinine ratio	15 mois
<b>C. FIXATION DES OBJECTIFS AVEC LE PATIENT]</b>	